

Ville de CERET - BUDGET PRINCIPAL - VILLE CERET - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
P08Z20013PR (V/2009/061)	N	0,00	A-1	33 550,84	1,94	F	FIXE	3,800	16 462,54	1 274,83	0,00	39,03	
P18XY010PR (V/2010/062)	N	0,00	A-1	192 175,81	2,94	F	FIXE	3,280	62 014,89	6 284,92	0,00	255,06	
P1F1W019PR (V/2013/067)	N	0,00	A-1	470 954,91	5,44	F	FIXE	3,970	71 055,82	18 696,91	0,00	8 892,30	
P1FA2L014PR (V/2012/065)	N	0,00	A-1	83 333,24	4,94	V	LEP	5,900	16 666,68	5 391,66	0,00	298,17	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		7 056 064,38					808 227,01	190 866,63	0,00	56 348,99	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 60111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 766.

IV – ANNEXES

IV
A2.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>turner</i>)	Nombre de produits	29	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 056 064,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	14/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BIENS DE FAIBLE VALEUR MONTANT INFERIEUR A 1000 €	1	14/12/2022
L	FRAIS D ETUDES	5	14/12/2022
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	14/12/2022
L	FRAIS D INSERTION	5	14/12/2022
L	CONCESSION ET DROITS SIMILAIRES	5	14/12/2022
L	PETITS ELECTROMENAGERS	5	14/12/2022
L	MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	7	14/12/2022
L	MATERIELS INFORMATIQUES	7	14/12/2022
L	EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS SONORISATION ET CULTURELS	7	14/12/2022
L	FRAIS LIES REALISATION DOCUMENTS URBANISME NUMERISATION CADASTRE	10	14/12/2022
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	10	14/12/2022
L	MOBILIERS URBAINS	10	14/12/2022
L	AUTRES CONSTRUCTIONS BATIMENTS LEGERS MODULAIRES ABRIS	10	14/12/2022
L	MATERIELS DE BUEREAU ET MOBILIER	10	14/12/2022
L	ACQUISTION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	14/12/2022
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	14/12/2022
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS	10	14/12/2022
L	EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS DE CUISINE ET CANTINE	10	14/12/2022
L	MATERIELS DE TRANSPORT VEHICULES LEGERS CAMIONS VEHICULES TECHNIQUES	10	14/12/2022
L	PLANTATION D ARBRES ET ARBUSTES	15	14/12/2022
L	COFFRE FORTS ARMOIRES IGNIFUGEES, ASCENSEURS	20	14/12/2022
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS CONSTRUCTION	20	14/12/2022
L	TRAVAUX ECLAIRAGES PUBLICS	20	14/12/2022
L	TRAVAUX CIMETIERES	20	14/12/2022
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	20	14/12/2022
L	RESEAUX EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT	20	14/12/2022
L	BRANCHEMENTS EAU POTABLE ASSAINISSEMENT MISE EN CORFORMITE	20	14/12/2022
L	TRAVAUX STATION D EPURATION SCHEMA DIRECTEUR	20	14/12/2022
L	TRAVAUX OUVRAGE POMPAGE	20	14/12/2022
L	SUBVENTIONS D EQUIPEMENTS	20	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abandement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
PROVISION CHARGES FINANCIERES	PROVISION ETALEMENT CHARGES FINANCIERES SUBVENTION EPHAD	320 000,00	0	0,00	50 000,00	270 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		858 390,00	858 390,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		813 000,00	813 000,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	813 000,00	813 000,00
16441	Opérat* afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		45 390,00	45 390,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	45 390,00	45 390,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	858 390,00	1 199 143,42	1 301 875,97	3 359 409,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 221 101,66	III 1 221 101,66
	Ressources propres externes de l'année (a)	253 000,33	253 000,33
10222	FCTVA	203 000,33	203 000,33
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	50 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	968 101,33	968 101,33
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	8 000,00	8 000,00
2804114	Voirie	43 610,00	43 610,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	50 000,00	50 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	7 000,00	7 000,00
28051	Concessions et droits similaires	4 000,00	4 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	200,00	200,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	15 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	50 000,00	50 000,00
28182	Matériel de transport	53 000,00	53 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 000,00	17 000,00
28184	Mobilier	15 000,00	15 000,00
28188	Autres immo. corporelles	117 190,00	117 190,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	578 101,33	578 101,33

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 221 101,66	1 325 514,45	0,00	1 175 504,94	3 722 121,05

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 359 409,39
Ressources propres disponibles	IV 3 722 121,05
Solde	V = IV – II (6) 362 711,66

Ville de CERET - BUDGET PRINCIPAL - VILLE CERET - BP - 2023

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
		0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
		0,00
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

**IV
A9**

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 363	Intitulé de l'opération : QUARTIER INTERGENERATIONNEL TRANCHE 4	Date de la délibération : 17/06/2020		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581 Dépense nouvelle (5)	257 698,50	92 301,50	0,00	92 301,50
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	257 698,50	92 301,50	0,00	92 301,50
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	257 698,50	92 301,50	0,00	92 301,50
RECETTES (b)				
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	25 991,55	324 008,45	0,00	324 008,45
040 Financement par le mandataire	25 991,55	324 008,45	0,00	324 008,45
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 991,55	324 008,45	0,00	324 008,45

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204		FINANCEMENT TRAVAUX EXTENSION MUSEE (BUDGET ANNEXE COLLECTIVITE BC642)	BUDGET ANNEXE MUSEE D ART MODERNE CERET	Commune	200 000,00
FONCTIONNEMENT					
657362		FINANCEMENT ET PARTICIPATION CCAS	CCAS DE CERET (BUDGET AUTONOME DE LA COMMUNE)	Autre personne de droit public	207 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	CHOEUR DE SEVERAC	Association	1 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	MUSICULTARA VALLESPIR	Association	800,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Les amis de Mare Nostrum Musicae	Association	1 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	SMAC	Association	2 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Musiques et voix en Pays Catalans	Association	1 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Made In Rock N'Roll	Association	800,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Harmonie Fanfare de Céret	Association	5 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Céret de Bandas (Festival)	Association	5 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Alma Expression	Association	1 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Cie Pas de Porte	Association	2 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Grup Font Frèda	Association	300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Amis de la Médiathèque	Association	2 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Atelier de Peinture Céretan	Association	500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Cineloiles	Association	1 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Lumière d'encre	Association	10 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Céret Photo	Association	2 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Escola de Catala	Association	800,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Centre Cultural catala del Vallespir	Association	500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Foment de la Sardane	Association	4 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Sem I serem	Association	500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Foment de la Sardane	Association	3 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Art St Roch	Association	3 250,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Comité de Carnaval	Association	11 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Centre de gravure de Céret	Association	700,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Le 3/6	Association	1 200,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Le Lezard	Association	800,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Le Chas de L'aiguille	Association	300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	C'est Art Dire	Association	300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	ADMR	Association	1 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	AMAP	Association	500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Amicale des Sapeurs Pompiers de Céret	Association	5 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Céret Agir Avant d'Oublier	Association	600,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Citoyens dans les quartiers - Fête du livre	Association	1 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Comité de Jumelege Céret-Luchow	Association	500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Protection Animale du Vallespir	Association	2 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Parent'aise en vallespir	Association	700,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	I.F. Initiation Forêt	Association	400,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Les amis de L'Orgue de Céret	Association	500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	GERMEN	Association	1 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Pays catalans	Association	800,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Prix walter benjamin	Association	1 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Le souvenir francais	Association	450,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Ceret sportif (rugby)	Association	94 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	AAPPMA (pêche)	Association	400,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Les Ailes du Vallespir	Association	1 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Alma Sevillana	Association	300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	L'Arbre et le Vent (Tai Chi Chuan et Qi Gong)	Association	300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Les Archers du Vallespir	Association	1 800,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Aventures Catalanes	Association	800,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Cami Calent Catala	Association	900,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Cercle Cérétan de Savate Boxe Française	Association	3 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Cercle des Nageurs Cérétiens	Association	3 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Céret Badminton	Association	700,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Céret Football Club	Association	17 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Céret Gym Club	Association	6 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Colla Cíteres de Céret	Association	800,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Collège de Céret-Association Sportive-UNSS	Association	300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Cor d'Artista	Association	1 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Ecole de Rugby du Vallespir	Association	7 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Ecole de pétanque	Association	400,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Entente Vallespir Basket	Association	15 000,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Entente Vallespir Tennis de Table	Association	700,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Escrime club de Ceret	Association	300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Gymnastique Volontaire de Céret	Association	700,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Judo Club Cérétan	Association	2 300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Joc de Pilota Nou de trinca	Association	200,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Lycée Association sportive	Association	300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	M'Bella Danse	Association	1 500,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Pétanque Les Lladounes	Association	1 800,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Pour le Plaisir de Bouger	Association	300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	La Randonnée Cérétienne	Association	400,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	La Ronde Cérétienne	Association	7 800,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Réadaptaform	Association	400,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Tai Chi Gong	Association	200,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Tennis Club de Céret	Association	2 700,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Tocats del Cim	Association	1 600,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Trampoline 2000	Association	1 300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Vallespir Volley	Association	1 300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Zanshin Karate Do Céret	Association	1 300,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	RASED	Association	907,00
6574		INTERET MONDE ASSOCIATIF	Court circuit	Association	3 000,00
6574		SOUTIEN ASSOCIATION SCOLAIRE	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE CHAGALL	Association	5 602,50
6574		SOUTIEN ASSOCIATION SCOLAIRE	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MIRO	Association	2 565,00
6574		SOUTIEN ASSOCIATION SCOLAIRE	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PICASSO	Association	3 487,50
6574		SOUTIEN ASSOCIATION SCOLAIRE	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PONT	Association	1 597,50
6574		SOUTIEN PROJETS PEDAGOGIQUES	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE CHAGALL	Association	3 200,00
6574		SOUTIEN PROJETS PEDAGOGIQUES	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PICASSO	Association	3 200,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		21,00	0,91	21,91	17,80	1,91	19,71
Adjt adm	C	3,00	0,91	3,91	3,00	0,91	3,91
Adjt adm Pal 1Ci	C	5,00	0,00	5,00	2,80	0,00	2,80
Adjt adm Pal 2Ci	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur Pal 1Ci	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		45,00	1,49	46,49	42,99	1,80	44,79
Adjt tech	C	13,00	1,49	14,49	12,19	1,80	13,99
Adjt tech Pal 1Ci	C	5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
Adjt tech Pal 2Ci	C	17,00	0,00	17,00	16,30	0,00	16,30
Agent maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent maîtrise Pal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1Ci	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,00	7,00	6,50	0,00	6,50
ATSEM Pal 1Ci	C	3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50
ATSEM Pal 2Ci	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur APS Pal 1Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Adjt ter patr Pal 1Ci	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt ter patr Pal 2Ci	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Assist conserv	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter anim Pal 2Ci	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Brigadier-chef Pal Gardien-brigadier	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		25,00	0,00	25,00	23,00	2,00	25,00
Adjoint au Maire		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Conseiller		14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Maire		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Vacataire		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		113,00	2,40	115,40	105,09	5,71	110,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalent temps pleins annuels travaillés (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	NATURE du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				99 667,80		
Adjt adm	C	ADM	432	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	401	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
Vacataire		OTR		99 667,80	3-2	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				13 742,64		
Adjt adm	C	ADM	2202	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	1101	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	4404	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech Pal 1Ci	C	TECH	558	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech Pal 2Ci	C	TECH	814	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis	B	OTR		13 742,64	A APP-Contrat : Apprenti	A
Rédacteur		ADM	500	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				113 410,44		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif
TECH : Technique.

URS : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 28 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance service d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : absence de cadre de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois du niveau de mairies des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-3-4° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

Ville de CERET - BUDGET PRINCIPAL - VILLE CERET - BP - 2023

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoire
35 : article 33 traitant leurs handicaps catégorie C.
47 : article 47 recrutés directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes é élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE 6 BOULEVARD JOFFRE 66400 CERET (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 04/04/1991 - Acquisition / Amélioration de 4 logements situés au 3, rue Anton Siboun 66400 CERET	OPAC de Montpellier	Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier	Office public	145 553,60
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SYDEEL 66 DEPARTEMENT		PARTICIPATION NON RECUE	0,00
SM NAPPES SOUTERRAINES		PARTICIPATION NON RECUE	0,00
S I S SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE		PARTICIPATION	69 255,80
EPCC MUSEE ART MODERNE CERET		PARTICIPATION	328 424,00
SIVU MASSIF DES ALBERES		PARTICIPATION NON RECUE	0,00
SIP DES ASPRES		PARTICIPATION	8 400,00
SPANC 66		PARTICIPATION NON RECUE	0,00
PAYS D ART ET D HISTOIRE		PARTICIPATION NON RECUE	0,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D INCENDIE ET DE SECOURS		PARTICIPATION	299 605,66

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	12 731 000,00	0,00	45,55	0,00	5 798 971,00	0,00
TFPNB	121 400,00	0,00	43,27	0,00	52 530,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	3 418 536,00	0,00	14,18	0,00	484 749,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 24

Contre : 4

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par le Maire (1),
A CERET, le 12/04/2023
le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A CERET, le 12/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

COSTE Michel	
--------------	--

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2023, et de la publication le 14/04/2023
A CERET, le 14/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

COMMUNE DE CERET
 BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGET PRINCIPAL
 ARRETE - SIGNATURES

A CERET, le 12 AVRIL 2023
 Date de convocation : 06 AVRIL 2023

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de suffrages exprimés : 28 (24 présents + 4 procurations)
VOTES :
 Pour : 24
 Contre : 4
 Abstentions : 0



Présenté par Mme JUSTAFRE, adjointe aux finances
 Délibéré par le Conseil Municipal
 Réuni en session ordinaire.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM	Prénom	Signature	NOM	Prénom	Signature
COSTE (Maire)	Michel		BOISDRON	Gisèle	
BARANOFF	Brigitte		BENARD	Gisèle	
ANGULO	José		DUNYACH	Monique	
JUSTAFRE	Stéphanie		OHN	Christiane	
DUNYACH	Denis		PLANAS	Pierre	
LACOMBE	Maria		BORREILL	Philippe	
BELTRAN	José		INGHAM	John	
MENAHM	Sophie		REBONDO	Simon	
VILA PASOLA	Marti		PUIGMAL	Patrick	
COSTE	Jean François		QUER	Martine	
BOURDIN	Géraldine		PARAYRE	Jean	
CAPEILLE	Sandrine		TORRENT	Michèle	
BERTHELOT	Stéphane		PLANES	Jean Jacques	
PREHAM	Anthony		BOISORIEUX	Michèle	
BRISAUD	Mina				

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE MAIRE,
 COMPTE TENU DE LA RECEPTION EN PREFECTURE, le :
 ET DE LA PUBLICATION le :

BUDGET PRIMITIF 2023

Note Breve et Synthétique (Article L2313-1 du CGCT)

COMMUNE DE CERET

CONSEIL MUNICIPAL du 12 AVRIL 2023

RAPPEL DES RESULTATS 2022

NATURE DES RECETTES	Réalisé 2022
Remboursement maladie	95 575 €
Produits des services (droits de places, entrée médiathèque, piscine, concession funéraire, stationnement)	259 774 €
- Impôts et taxes	7 513 161 €
- Dotations et Participations (DGF...)	1 788 887 €
- Autres produits de gestion courante	129 796 €
- Produits financiers	20 €
- Produits exceptionnels (avoirs, remb assurances...)	17 678 €
TOTAL	9 804 890 €

NATURE DES DEPENSES	Réalisé 2022
011 Charges de caractère général	2 379 098 €
012 Charges de personnel	4 521 697 €
014 Atténuations de produits	3 545 €
65 Charges de gestion courante	1 267 612 €
66 Charges financières	204 015 €
67 Charges exceptionnelles	11 583 €
042 Ecritures d'ordre (dotation aux amortissements)	286 226 €
TOTAL	8 673 777 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022	1 131 113 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	284 939 €
COUVERTURE DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT	1 175 505 €
CREDITS DISPONIBLES ARRETES AU 31/12/2022	240 547 €

Dépenses-Recettes de l'exercice 2022

excédent cumulé au 31/12/2021

obligation de couvrir le déficit (intégrant les RAR)

disponibles pr le fonctionnement ou l'investissement ==> BP 2023

QUELLES RESSOURCES FINANCIERES POUR 2023 ?



Dotation Globale de Fonctionnement : Dotation forfaitaire, Dotation de Solidarité Rurale et Dotation nationale de Péréquation.

Au 03/04/2023, la DGCL a transmis les montants des dotations de solidarité rurale et dotation de péréquation → Intégration des nouveaux montants dans le BP 2023.



Fiscalité Locale Directe : Quelles recettes fiscales pour 2023 ? → Taxe Foncière Bâtie, Taxe Foncière non bâtie et Taxe d'Habitation selon les montants prévisionnels communiqués par la Direction Générale des Finances Publiques le 07 Mars 2023.



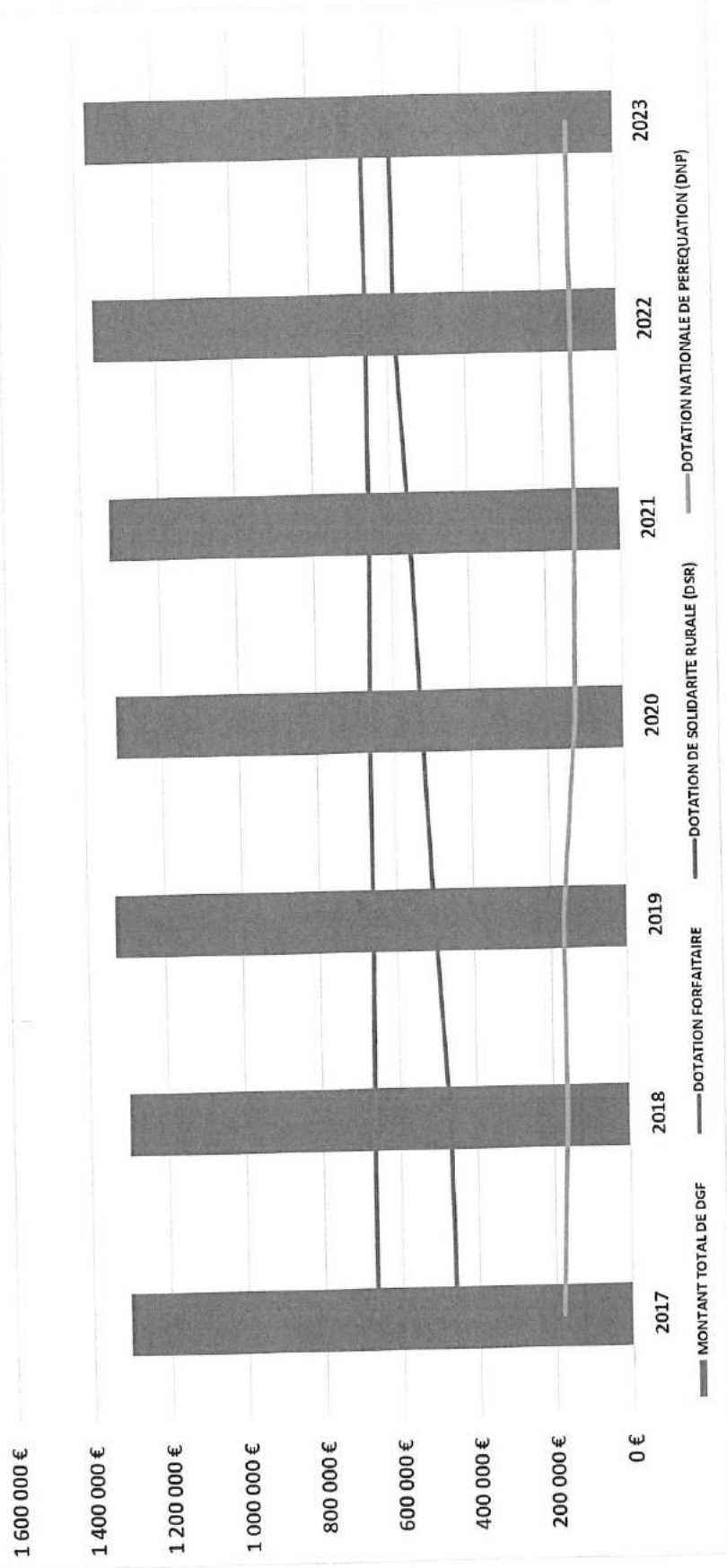
Vote du Compte Administratif 2022 : Intégration des résultats de l'exercice 2022 au Budget Primitif 2023 (240 546,83 € d'excédent en Fonctionnement Budget Principal).



Autres recettes : Reversement EPCI, Produits des services à la population, Dotations et Participations, Produits financiers.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Evolution de la DGF



Pour 2023, le montant de la DGF est évalué à 1 368 761 € (1 343 729 € estimation présentée en commission finances le 30/03/2023) :

- Dotation forfaitaire : 643 729 € (simulation AMF selon la population INSEE du 09/12/2022 de 7 968 habitants)
- Dotation de solidarité rurale : 580 000 € → 614 624 € (infos DGCL au 03/04/2023)
- Dotation nationale de Péréquation : 120 000 € → 110 408 € (infos DGCL au 03/04/2023)

FISCALITE DIRECTE 2023

Conformément au Débat d'Orientation Budgétaire présenté lors du Conseil Municipal du 22 Mars dernier, il est proposé le maintien des taux de TFNB, TFB et TH restante, comme suit :

FISCALITE DIRECTE COMMUNE DE CERET							
	BASES FISCALES 2022	TAUX 2022	Produits 2022 attendus à taux constant prévisionnels (Etat.1259 du 18/03/2022)	Produits définitifs 2022 (Etat.1288/Etat.1386 RC)	Bases prévisionnelles 2023	Propositions Taux à voter en 2023	Produits estimés 2023 (Etat.1259 du 07/03/2023)
TAXE FONCIERE	12 037 160 €	45,55%	5 481 032 €	5 476 142 €	12 731 000 €	45,55%	5 798 971 €
TAXE FONCIERE NON BATIE	115 186 €	43,27%	49 890 €	49 841 €	121 400 €	43,27%	52 530 €
TAXE HABITATION			486 032 €	452 733 €	bases THRS (3 208 806 €) + bases THLV (209 730 €) dite TH restante	14,18%	484 749 €
ALLOCATIONS COMPENSATRICES			226 039 €	226 039 €	montant prévisionnel 2023		201 870 €
COEFFICIENT CORRECTEUR (réforme suppression Taxe d'habitation)			-	396 554 €	montant prévisionnel 2023		416 674 €
TOTAL			5 846 439 €	5 808 540 €		TOTAL	6 121 445 €
			Recettes supplémentaires 2022	37 899 €		Différentiel de recettes estimées 2023 estimées par rapport au réalisé 2022	312 905 €

Intégration des bases prévisionnelles identifiées sur l'état 1259 transmis par les services de la DGFIP le 07 Mars 2023 → ces montants restent prévisionnels jusqu'à l'émission des rôles de taxes foncières et taxe d'habitation respectivement en octobre et novembre 2023.

BUDGET GENERAL INVESTISSEMENT COMMUNE DE CERET			
INVESTISSEMENT BP 2023			
DEPENSES		RECETTES	
Remboursement capital	813 000 €	Auto-financement	578 102 €
Dotations subventions amortissables + neutralisation amortissements subv d'équipements	89 000 €	Cessions Eventuelles	10 000 €
RAR 2022 DEPENSES	1 199 143 €	Dotation amortissements + travaux en régie	380 000 €
EXCEDENT DE CLOTURE 2022 BUDGET GENERAL	1 301 876 €	RAR 2022 RECETTES	1 325 514 €
Ecritures d'ordre (sans mouvements financiers)	100 000 €	Couverture du déficit 2022 (Affectation de Résultat 1068)	1 175 505 €
sequestre bail HLM Police municipale	34 000 €	Ecritures d'ordre (sans mouvements financiers)	100 000 €
Participation 2023 Extension Musée	200 000 €	Subvention Départementale Voirie 2022 (notif fin 2022)	10 448 €
		Subvention ETAT DETR 2018 Extension maison services publics	18 354 €
		Subvention ETAT DETR 2019 Réfection toiture chapelle St Ferréol	8 680 €
		Subventions Projets structurants CD 66 (dernière année 2023)	14 236 €
		Taxe d'Aménagement (notification le 06/03/2023)	50 000 €
Propositions nouveaux Investissements 2023 (voir détail)	3 195 943 €	FCTVA 2023 (sur dépenses d'investissement 2022)	203 000 €
		Vente maison Rue de la Fusterie (montant estimé)	134 968 €
		Subventions Nouveaux Investissements 2023	424 155 €
		Emprunt	2 500 000 €
TOTAL	6 932 962 €	TOTAL	6 932 962 €

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS 2023

PROPOSITIONS DES NOUVELLES OPERATIONS DE DEPENSES POUR LE BUDGET PRIMITIF 2023				
RESTRUCTURATION PATRIMOINE IMMOBILIER (HOTEL DE VILLE, AMADE, ST ROCH, ST FERREOL, INFORMATIQUE, SALLE L UNION, AUBIRY...)	AMENAGEMENTS URBAINS ET VOIRIE COMMUNALE	POPULATION ET CITOYENNETE/ URBANISME POLE SOCIAL ET SANTE	POLE SCOLAIRE ET SPORTIF	ESPACES VERTS PROPRETE URBAINE SERVICES TECHNIQUES
532 500 €	796 273 €	1 606 161 €	156 200 €	104 809 €
TOTAL PREVISIONNEL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT TTC :				3 195 943 €

BUDGETS ANNEXES 2023

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
011	Charges à caractère général	50 000 €	70 Surtaxe (12/2022 à 11/2023) 190 000 €
012	Charges de personnel	40 000 €	70 Raccordement Réseaux Assainissement 6 000 €
65	Charges de gestion courante (reversement 10% VEOLIA Prime d'épuration/Produits irrécouvrables)	6 000 €	74 Prime d'épuration STEP 2023 sur activité année 2022 26 000 €
66	Charges financières (Intérêts des emprunts)	20 000 €	042 Subvention amortissable+Travaux en régie 0 €
67	Charges exceptionnelles	10 000 €	75 Autres recettes 0 €
042	Amortissements	300 000 €	002 EXCEDENT 2022 873 447 €
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		426 000 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023 1 095 447 €

Auto-Financement **669 447 €**

SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
16	Remboursement Capital des emprunts	85 000 €	Auto-Financement 669 447 €
040	Subvention amortissable+Travaux en régie	0 €	16 Emprunt 700 000 €
	Equipements	0 €	10 FCTVA (Invest dépenses 2022 dernière année car dépenses 2023 HT) 14 000 €
	SCHEMA DIRECTEUR ASS + EAUX PLUVIALES (+ annonces insertion)	300 000 €	Opération 100 Subventions SCHEMA DIRECTEUR 176 212 €
	Travaux SAINTE MARGUERITE	500 000 €	
	Travaux réseaux EU "Secteur clémenceau"	20 000 €	
	Installation renforcement poste de relevage + réseaux secteur NOGAREDE +MO	210 000 €	040 Dotations aux amortissements 300 000 €
	Programme de réutilisation des eaux usées ==> en attente du retour des subventions	40 000 €	
	Autres travaux	704 658 €	
041	Opération d'ordre (Paiement d'Avance lors des marchés)	100 000 €	041 Opération d'ordre (Restitution d'Avance lors des marchés) 100 000 €
	RESTES A REALISER DEPENSES 2022	0 €	RESTES A REALISER RECETTES 2022 0 €
001	DEFICIT 2022	148 173 €	1068 AFFECTATION DU RESULTAT 2022 (1068) 148 173 €
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		2 107 832 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023 2 107 832 €

BUDGET ANNEXE GENDARMERIE

SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
011	Charges à caractère général (réparations et entretien)	25 000 €	75 Loyers
012	Charges de personnel	0 €	74 FCTVA sur dépenses fonctionnement 2022
65	Charges de gestion courante	0 €	
66	Charges financières (Intérêts des emprunts)	60 000 €	
67	Charges exceptionnelles	0 €	77 Autres recettes (équilibre du budget)
042	Amortissements	0 €	002 EXCEDENT 2022
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		85 000 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023
			491 237 €

Auto-Financement	406 237 €
------------------	-----------

SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
16	Remboursement Capital des emprunts	150 000 €	Auto-Financement
23	Travaux	15 000 €	16 Emprunt
		0 €	10 FCTVA (Invest dépenses 2022)
		0 €	13 Subventions
		0 €	040 Dotations aux amortissements
	RESTES A REALISER DEPENSES 2022	0 €	RESTES A REALISER RECETTES 2022
001	DEFICIT 2022	398 323 €	1068 AFFECTATION DU RESULTAT 2022 (1068)
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		563 323 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023
			563 323 €

BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES

SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
011	Charges à caractère général (entretien véhicule, carburants, petits équipements, vêtements)	8 979 €	70 Prestations de services (convois) 2 000 €
012	Charges de personnel	2 000 €	0 €
65	Charges de gestion courante	0 €	0 €
66	Charges financières (Intérêts des emprunts)	0 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	77 Autres recettes 0 €
042	Amortissements	0 €	EXCEDENT 2022 8 979 €
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		10 979 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023 10 979 €

Auto-Financement	0 €
------------------	-----

SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
16	Remboursement Capital des emprunts	0 €	Auto-Financement 0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	16 Emprunt 0 €
		0 €	10 FCTVA (Invest dépenses 2022) 0 €
		0 €	13 Subventions 0 €
		0 €	040 Dotations aux amortissements 0 €
	RESTES A REALISER DEPENSES 2022	0 €	RESTES A REALISER RECETTES 2022 0 €
001	DEFICIT 2022	0 €	1068 AFFECTATION DU RESULTAT 2022 (1068) 0 €
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		0 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023 0 €

BUDGET ANNEXE RESIDENCE ADMINISTRATIVE

SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
011	Charges à caractère général	35 000 €	75 Loyers (Ss Préfecture/Pays Pyrénées Méditerranée/Maison France)	87 000 €
012	Charges de personnel	0 €	70 Remboursement des charges (électricité/eau/maintenance ascenseur...)	35 000 €
65	Charges de gestion courante	0 €	74 FCTVA sur dépenses fonctionnement 2022	0 €
66	Charges financières (Intérêts des emprunts)	28 000 €		0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	77 Autres recettes (équilibre du budget)	472 788 €
042	Amortissements	0 €	002 EXCEDENT 2022	0 €
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		63 000 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023	
				594 788 €

Auto-Financement

531 788 €

SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES			
16	Remboursement Capital des emprunts	73 000 €	Auto-Financement		531 788 €
23	Travaux sur le bâtiment	10 000 €	16	Emprunt	0 €
		0 €	10	FCTVA (Invest dépenses 2022)	0 €
		0 €	13	Subventions	0 €
		0 €	040	Dotations aux amortissements	0 €
	RESTES A REALISER DEPENSES 2022	0 €		RESTES A REALISER RECETTES 2022	0 €
001	DEFICIT 2022	503 587 €	1068	AFFECTATION DU RESULTAT 2022 (1068)	54 799 €
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		586 587 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023		586 587 €

BUDGET ANNEXE MUSEE d ART MODERNE

SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES					RECETTES PREVISIONNELLES
011	Charges à caractère général	5 000 €			0 €
012	Charges de personnel	0 €			0 €
65	Charges de gestion courante	0 €			0 €
66	Charges financières (Intérêts des emprunts)	16 000 €			0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €		Autres recettes	0 €
042	Amortissements	0 €	002		64 936 €
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		21 000 €		TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023	64 936 €

Auto-Financement **43 936 €**

SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES				RECETTES PREVISIONNELLES
16	Remboursement Capital des emprunts	3 947 030 €		Auto-Financement
23	Travaux	0 €	16	Emprunt
			10	FCTVA (Invest dépenses 2022)
			13	Subvention Commune
			040	Dotations aux amortissements
040	Opération d'ordre (Paiement d'Avance lors des marchés)	0 €	040	Opération d'ordre (Restitution d'Avance lors des marchés)
	RESTES A REALISER DEPENSES 2022	300 000 €		RESTES A REALISER RECETTES 2022
001	DEFICIT 2022	0 €	001	EXCEDENT 2022
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		4 247 030 €		TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023

BUDGET ANNEXE CAMPING NOGAREDE

SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
011	Charges à caractère général	12 455 €	75 Loyers
012	Charges de personnel	0 €	
65	Charges de gestion courante (arrondi de TVA)	5 €	
66	Charges financières (Intérêts des emprunts)	0 €	
67	Charges exceptionnelles	0 €	Autres recettes
042	Amortissements	600 €	002
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		13 060 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023
		22 460 €	EXCEDENT 2022
		22 460 €	

Auto-Financement 9 400 €

SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
16	Remboursement Capital des emprunts	0 €	Auto-Financement
23	Travaux	10 000 €	16 Emprunt
		0 €	13 Subventions
		0 €	040 Dotations aux amortissements
041	Opération d'ordre (Paiement d'Avance lors des marchés)	0 €	041 Opération d'ordre (Restitution d'Avance lors des marchés)
	RESTES A REALISER DEPENSES 2022	0 €	RESTES A REALISER RECETTES 2022
001	DEFICIT 2022	0 €	1068 AFFECTATION DU RESULTAT 2022 (1068)
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		10 000 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023
			10 000 €

BUDGET ANNEXE CENTRE DE TRI

SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
011	Charges à caractère général (réparations bâtiment)	20 000 €	75 Loyers
012	Charges de personnel	0 €	
65	Charges de gestion courante (arrondi de TVA+ versement au budget principal commune)	150 005 €	
66	Charges financières (Intérêts des emprunts)	19 500 €	
67	Charges exceptionnelles	0 €	77 Autres recettes
042	Amortissements	0 €	002
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		189 505 €	TOTAL RECETTES PREVISIONNELLES 2023
			174 866 €
			EXCEDENT 2022
			105 000 €
			0 €
			0 €
			0 €
			0 €
			0 €

Auto-Financement	90 361 €
------------------	----------

SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
16	Remboursement Capital des emprunts	53 000 €	<i>Auto-Financement</i>
23	travaux Bâtiment	64 884 €	16 Emprunt
		0 €	13 Subventions
		0 €	040 Dotations aux amortissements
041	Opération d'ordre (Paiement d'Avance lors des marchés)	0 €	Opération d'ordre (Restitution d'Avance lors des marchés)
	RESTES A REALISER DEPENSES 2022	0 €	RESTES A REALISER RECETTES 2022
001	DEFICIT 2022	0 €	001
TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023		117 884 €	EXCEDENT 2022
			27 523 €
			117 884 €

MERCI DE VOTRE ECOUTE



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés

**Berger
Levrault**

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE CERET

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BP2023COM
Objet :	BUDGET PRIMITIF 2023 COMMUNE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	066-216600494-20230412-BP2023COM-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 066-216600494-20230412-BP2023COM-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : BP 2023 COMMUNE.xml Nom métier : 99_BU-066-216600494-20230412-BP2023COM-BF-1-1_1.xml	text/xml	551.4 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : PAGES DE SIGNATURE BP 2023 COMMUNE.pdf Nom métier : 99_BU-066-216600494-20230412-BP2023COM-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	335.3 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : BUDGET PRIMITIF 2023 note brève et synthétique.pdf Nom métier : 99_BU-066-216600494-20230412-BP2023COM-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	502.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2023 à 17h09min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2023 à 17h09min40s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis
Acquittement reçu

14 avril 2023 à 17h11min03s
14 avril 2023 à 17h13min36s

Transmis au MI
Reçu par le MI le 2023-04-14